

MATRICE DE CORRECTION DE LA DISSERTATION JURIDIQUE (extraits d'une méthode proposée par la faculté de Rennes - préparation aux concours économie gestion)

A- Rappels généraux

1. Il paraît indispensable de bien connaître les critères sur lesquels les candidats sont notés
2. Il ne s'agit pas uniquement, à travers cette épreuve, d'apprécier les qualités intellectuelles des candidats. Le concours a aussi pour objectif de sélectionner les profils les mieux adaptés à la carrière sur laquelle il débouche ;
3. le correcteur pratique en général plusieurs niveaux de lecture. Il parcourt rapidement la copie en lisant simplement les titres.
Puis il lit l'introduction et relit la construction générale à la lumière de l'annonce de plan.
Enfin il procède à une lecture exhaustive. La logique de ces étapes impose de ne pas se distinguer d'emblée par une copie négligée (calligraphie illisible par exemple !) et/ou des titres peu signifiants ;
4. Il est toujours utile de simuler entièrement la rédaction d'une dissertation, dans le temps imparti, ...travailler la formulation pour obtenir de titres (qui résument une étape de l'argumentation)
ou travailler la construction de plans (plans particulièrement hiérarchisés en portant une attention particulière aux liens logiques) ;
5. La note ...a une double fonction : évaluer et (surtout !) discriminer.

B- Rappels des attentes du jury du concours (spécificités de la dissertation juridique et exigences liées au recrutement d'enseignants d'économie-gestion)

*** Spécificités de la dissertation juridique**

Les éléments reproduits ci-après sont principalement extraits des rapports de jury, de l'ouvrage de Jean Pierre Gridel, Méthodes du Droit, Dalloz « La dissertation et le cas pratique, consultation en droit privé) mais aussi et surtout de la collection « Les Annuels du droit », Dalloz, Droit des affaires, Droit commercial, sous la direction de Bernard de SaintTourens, professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV, membre du GEPS Économie et Gestion, président de la commission Droit !

1. **Le rôle majeur de l'introduction** : l'introduction remplit sa fonction lorsque, après avoir fait prendre au lecteur conscience du sujet, de son contexte, de sa portée, de sa spécificité et complexité, elle lui indique la nature et l'ordre des développements retenus pour son étude. Les rapports du jury le rappellent très souvent : « un soin tout particulier doit être apporté à l' introduction qui doit servir à délimiter le sujet avec rigueur et à le replacer dans une perspective plus large (économique, sociologique....il s'agit d'un concours d'économie gestion !!). Elle doit impérativement définir les termes du sujet, exposer la problématique retenue, la justifier et annoncer le plan ...
2. **Les exigences du plan** : la construction du devoir est fondamentale. C'est sur sa qualité que l'on est jugé. Quel que soit le contenu, cette construction élaborée doit respecter la structure suivante : I, A, B II, A, B. Les parties et les sous parties sont matériellement indiquées. Elles reçoivent un titre qui est mentionné de façon à le détacher du corps du texte (rappel : le titre d'une sous partie ne peut contenir de verbes conjugués). L'établissement du plan précède la détermination de ses intitulés, qui doivent être élégants et complices. (exemple de plan relatif au sujet « la protection des créanciers dans la vente du fonds de commerce » : I- la protection du vendeur créancier II- la protection des créanciers du vendeur).
3. **Le formalisme de la rédaction** : au-delà de l'introduction, la rédaction de la dissertation doit respecter un certain nombre d'exigences logiques. ...

A noter que les éléments de texte, les positions jurisprudentielles ou les opinions de la doctrine doivent nourrir la démonstration proposée. A cet effet, il faut savoir citer une référence législative et réglementaire (nature du texte, numéro d'identification, date de promulgation, intitulé exact du texte. Exemple : Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social) ou une jurisprudence (juridiction, date, n° d'ordre, nom des parties (? Difficile depuis l'anonymisation des décisions), source (éventuellement). Exemples : Cass civ 2ème, 19 juin 2003,

4. **Le rôle accessoire de la conclusion** : la conclusion n'est pas obligatoire. Elle n'a d'utilité que si et seulement si elle permet « de fermer la porte et d'ouvrir une fenêtre ». Si quelque chose d'intéressant devait être relevé, autant le faire figurer dans le corps de la dissertation !

*** Exigences liées au recrutement d'enseignants d'économie gestion**

1. Il ne faut pas perdre de vue que ce qui est recherché, c'est d'abord et avant tout des candidats dont le jury estime qu'ils deviendront de « bons enseignants » et pas uniquement de simples spécialistes du droit. Une bonne préparation doit donc associer ces deux aspects : l'aspect technique et l'objectif recherché. Les rapports du jury le rappellent régulièrement : « Les candidats doivent garder à l'esprit qu'il s'agit d'un concours ayant pour objet de pourvoir aux emplois de professeurs. **La confusion, l'approximation, le manque de clarté traduisent des tournures d'esprit jugées peu propices pour l'enseignement** » ;

2. Il y a une rupture essentielle entre la fonction d'évaluation portant exclusivement sur les connaissances scientifiques dans les différentes spécialités du droit et les épreuves d'un concours conduisant à l'enseignement. Le concours, à travers ses composantes, vérifie et valide l'aptitude à devenir enseignant d'économie gestion, champ global où la composante juridique a toute sa place mais se situe toujours dans un ensemble plus général. sont des sujets de synthèse destinés à permettre aux candidats de montrer d'une part une réelle appropriation des connaissances scientifiques et d'autre part leur capacité à les utiliser pour fonder et conduire un raisonnement ;

3. **Le candidat doit se prévaloir de connaissances juridiques solides (niveau master) et montrer qu'il est en mesure de présenter une argumentation cohérente et structurée dans le cadre d'une problématique posée. L'absence de problématique conduit à l'accumulation de descriptions sans « colonne vertébrale », simple empilement de connaissances. Il ne s'agit alors que d'un catalogue aux éléments disparates qui relève d'une démarche analytique et non synthétique.**